

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Page 202 comporte une numérotation fautive : p. 102.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

A SON EM. LE CARDINAL GIBBONS

A Notre cher Fils Jacques Gibbons, cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie-du-Trans-tévère, archevêque de Baltimore.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

EST comme témoignage de bienveillance que Nous vous adressons cette lettre, de cette bienveillance que, durant le cours de Notre long pontificat, Nous n'avons jamais cessé de professer à votre égard, ainsi qu'à l'égard des évêques vos collègues et du peuple américain tout entier. Nous avons, en effet, saisi avec plaisir toutes les occasions de la témoigner, soit à propos des heureux développements de votre Eglise, soit à propos de la façon droite et habile dont vous avez sauvegardé et mis en bonne posture les intérêts catholiques. Bien plus il nous arrive souvent d'arrêter Nos regards, avec admiration, sur l'heureux caractère de votre nation, dont l'esprit éveillé est toujours prêt aux grandes choses et apte à obtenir des résultats qui rehaussent la civilisation humaine et la splendeur de l'Etat.

Bien que cette lettre n'ait pas pour objet, en ce moment, de confirmer les louanges que Nous vous avons souvent décernées, mais plutôt d'indiquer certains écueils à éviter et certaines corrections à faire ; toutefois, comme le sentiment qui Nous a porté à l'écrire n'est autre que la même bienveillance apostolique que Nous avons toujours ressentie pour vous et que

Nous vous avons souvent exprimée, Nous Nous attendons à bon droit à ce que vous la considériez comme une égale preuve de Notre affection, d'autant plus qu'elle est spécialement destinée à éteindre certaines discussions qui, nées récemment au milieu de vous, causent, non pas dans tous les esprits, mais tout au moins dans un grand nombre, un trouble non médiocre au détriment de la paix.

Vous n'ignorez pas, cher Fils, que le livre sur la vie d' « Isaac-Thomas Hecker, » surtout par le fait de ceux qui ont entrepris de l'éditer ou de le traduire dans une langue étrangère, a occasionné de vives controverses, au sujet de l'introduction de certaines opinions sur la manière de vivre chrétiennement. C'est pourquoi, en vue de pourvoir à l'intégrité de la Foi, selon les devoirs de Notre apostolat suprême, et de garantir la sécurité des fidèles, Nous voulons vous entretenir de toute cette affaire avec quelques développements.

Les opinions nouvelles dont Nous parlons reposent à peu près sur ce principe : afin de ramener plus facilement à la doctrine catholique ceux qui en sont séparés, l'Eglise doit s'adapter, dans une mesure plus prononcée, à la civilisation d'une époque mûrie et, relâchant sa vieille sévérité, faire des concessions aux tendances et aux principes nouvellement introduits parmi les nations. Et cela doit s'entendre comme le pensent plusieurs, non seulement des règles de la vie, mais encore des doctrines, dans lesquelles est contenu « le dépôt de la Foi. » Ils soutiennent qu'il est opportun, en vue de mieux attirer les dissidents, de laisser dans l'ombre certains éléments de la doctrine, comme étant de moindre importance, or de les atténuer de telle sorte qu'ils ne conserveraient plus le sens approuvé constamment par l'Eglise.

Or, cher Fils, pour montrer qu'il y a lieu de désapprouver cette opinion, il n'est pas besoin de longs discours, il suffit de Nous reporter à la règle et à la source de la doctrine, que l'Eglise nous transmet. A la question présente, s'applique la décision du concile du Vatican : « En effet, la doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'est pas, à l'instar d'une conception philosophique, proposée aux intelligences humaines comme une chose perfectible, mais comme un dépôt divin confié à l'épouse du Christ pour le garder fidèlement et l'interpréter infailliblement. Le sens des dogmes sacrés, une fois déclaré par notre sainte mère l'Eglise, doit être perpétuellement conservé, et il ne faut pas s'en écarter sous prétexte ou sous couleur de l'entendre d'une manière plus profonde. (Const. « de Fide. cath. » c. IV.)

Quant à ce silence dont on voudrait à dessein couvrir certains principes de la doctrine catholique et les envelopper comme dans l'obscurité de l'oubli, on ne doit pas le considérer non plus comme entièrement exempt de reproches. En effet, toutes les vérités qu'embrasse la croyance chrétienne n'ont qu'un seul et même auteur et maître : « le Fils unique qui est dans le sein de son Père » (Joan I, 18). Que ces vérités sont proposées à toutes les époques et à toutes les nations, c'est ce qui résulte clairement des paroles mêmes adressées par Jésus-Christ à ses apôtres : « Allez et enseignez toutes les nations... leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. » (Matth., XXVIII, 19). C'est pourquoi le même Concile du Vatican s'exprime ainsi : « Par la foi divine et catholique, il faut croire ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou transmise, et qui est proposée à la croyance par l'Eglise, soit par une décision solennelle, soit par le magistère ordinaire

et universel, comme divinement révélé. » (Const. de fide cath., c. III). Qu'on s'abstienne donc de retrancher quoi que ce soit dans la doctrine divinement transmise, ou d'en passer à dessein une partie sous silence. Celui qui agirait ainsi chercherait plutôt à séparer des catholiques de l'Eglise qu'à rattacher à l'Eglise ceux qui en sont séparés. Qu'ils reviennent, c'est Notre plus cher désir, qu'ils reviennent tous, ceux quels qu'ils soient qui errent loin du bercail du Christ, mais non par un autre chemin que celui que le Christ a montré lui-même.

Quant à la règle de vie qui est donnée aux catholiques, elle est de nature à comporter toutes sortes de tempéraments en raison des temps et des lieux. Il est certain que l'Eglise, à l'inspiration de son auteur, possède un caractère clément et miséricordieux. C'est pour cela que, dès sa naissance, elle se montra volontiers telle que l'apôtre saint Paul se proclamait lui-même : « Je me suis fait tout à tous, afin de sauver tout le monde. » (I Cor., IX, 22). L'histoire de tous les siècles passés témoigne que ce Siège apostolique, à qui a été attribué, non seulement le magistère, mais encore la direction suprême de toute l'Eglise, s'est toujours attaché, d'une manière constante, « au même dogme, au même sens, à la même opinion. » (Conc. Vatic., Ibid., c. IV) ; mais que, d'autre part, en ce qui concerne la règle de la vie, elle a eu coutume de la tempérer de telle sorte que, les droits de Dieu étant saufs, il fût toujours tenu compte des mœurs et de la constitution des nations si diverses qu'elle embrasse. Qui doute qu'elle ne le fasse encore maintenant, si le salut des âmes le demande ?

Toutefois, ces cas ne doivent pas être déterminés par le jugement des hommes privés, qui se laissent souvent tromper par l'apparence du bien. Il faut que cela soit réservé au jugement de l'Eglise. C'est sur ce dernier que

doivent s'en reposer tous ceux qui tiennent à éviter le reproche de Notre prédécesseur Pie VI, qui a déclaré « injurieuse pour l'Eglise et pour l'esprit de Dieu qui la régit » la soixante-dix-huitième proposition du concile de Pistoie, « en tant qu'elle soumet à l'examen la discipline établie et approuvée par l'Eglise, comme si l'Eglise pouvait établir une discipline inutile, et trop lourde pour que la liberté chrétienne puisse la supporter. »

Dans la question dont Nous parlons, cher Fils, une chose plus périlleuse, plus nuisible à la doctrine et à la discipline catholique, est l'opinion professée par les partisans de ces nouveautés, qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, de sorte que, la force et la vigilance du pouvoir se trouvant restreintes d'une certaine manière, il soit permis aux fidèles de s'abandonner dans une large mesure à leur propre inspiration et à leur vertu active. Ils affirment que cette liberté est devenue nécessaire, à l'exemple de cette autre liberté qui, récemment introduite, constitue communément, à l'heure actuelle, le droit et le fondement de la société civile. Nous avons traité assez longuement de cette dernière dans la lettre que Nous avons adressée à tous les évêques au sujet de la constitution des Etats. Nous y avons même montré la différence qui existe entre l'Eglise, qui est de droit divin, et toutes les autres associations, qui doivent leur développement à la libre volonté des hommes.

Il importe donc davantage de signaler une certaine opinion qui est alléguée comme argument par ceux qui voudraient voir cette liberté chez les catholiques. Ils disent en effet qu'il n'y a plus lieu maintenant d'être inquiets pour l'infaillible magistère du Pontife romain, après la solennelle proclamation qui en a été faite par le Concile du Vatican et que, pour cette raison

ce dogme étant mis en sûreté, un champ plus vaste peut être ouvert à la pensée et à l'action de chaque homme. On peut très bien renverser l'argument. S'il y a en effet quelque chose à conclure du magistère infallible de l'Eglise, c'est cette vérité, que nul ne doit chercher à s'écarter de son enseignement et que tous doivent s'en remettre absolument à lui pour s'imprégner de vérités et puiser des principes d'action, de manière à se conserver plus facilement indemnes de toute erreur privée. Ajoutons que ceux qui résonnent ainsi s'écartent tout à fait du sage plan de la Providence, qui, par cela même qu'elle a voulu faire affirmer par une sentence des plus solennelles l'autorité et le magistère du Siège apostolique, a voulu précisément procurer, dans les périls du temps présent, une garantie plus efficace aux intelligences catholiques. La licence, confondue un peu partout avec la liberté, la passion de tout dire et de tout contredire, enfin la permission de penser et de traduire toute pensée par des écrits, ont répandu sur les esprits des ténèbres si profondes, que l'utilité et la nécessité du magistère en vue de retenir les fidèles dans les limites du devoir et de la conscience, sont devenues plus grandes qu'auparavant.

Loin de Nous, assurément, la pensée de tout répudier parmi les choses qu'enfante le génie propre de cette époque. Bien au contraire, c'est avec un réel plaisir que Nous voyons chaque progrès réalisé dans la recherche du vrai et dans la pratique du bien, venir s'ajouter au patrimoine de la science pour l'enrichir, ainsi qu'aux moyens de réaliser la prospérité publique. Tout cela cependant, si l'on veut que l'utilité en soit sérieuse, ne peut vraiment exister et prospérer si l'on ne tient pas compte de l'autorité et de la sagesse de l'Eglise.

Il faut en venir maintenant aux conséquences que

l'on déduit, en quelque sorte, des opinions que Nous avons signalées, et dans lesquelles, s'il n'y a pas d'intention mauvaise, comme Nous le croyons, les assertions prises en elles-mêmes paraissent ne pouvoir, en aucune manière, échapper au soupçon. On rejette tout d'abord, pour ceux qui veulent s'élever vers la perfection chrétienne, le magistère externe comme superflu, et même comme plutôt gênant. Le Saint-Esprit, disent-ils, répand plus abondamment et plus abondamment qu'autrefois, ses dons dans les âmes des fidèles ; il les instruit et les pousse sans intermédiaire, par une sorte d'instinct secret.

Ce n'est pas, assurément, une témérité peu grave, que de vouloir calculer le mode suivant lequel Dieu se communique aux hommes. Ce mode dépend en effet uniquement de sa volonté, et lui-même est le dispensateur souverainement libre de ses dons. « L'Esprit souffle où il veut. » (Joan. III, S.) « La grâce est donnée à chacun de nous selon la mesure de la munificence du Christ. » (Eph. IV, 7). Qui donc d'ailleurs, se reportant à l'histoire des Apôtres, à la foi de la primitive Eglise, aux luttes et aux supplices des plus vaillants martyrs, à la plupart enfin, de ces anciens âges si féconds en saints, oserait comparer les premiers siècles avec notre époque, et affirmer que ceux-là étaient moins favorisés de l'effusion de l'Esprit-Saint ?

Mais, ceci mis à part, il n'est personne qui doute que l'Esprit-Saint opère par une descente secrète dans les âmes des justes, et qu'il les excite, soit par ses avertissements, soit par ses impulsions. Sans cela, n'importe quel secours ou magistère extérieur serait inutile. « Si quelqu'un affirme qu'il peut adhérer à la prédication du salut, c'est-à-dire à la prédication évangélique, et cela sans l'illumination du Saint-Esprit, qui donne à tous

une grâce suave pour les faire adhérer et croire à la vérité, il est déçu par l'esprit d'hérésie. » (Conc. Aransic. II, cap. VII). Mais, comme nous le savons par l'expérience, ces avertissements et ces impulsions du Saint-Esprit sont ressentis, la plupart du temps par la préparation d'un magistère extérieur. « Celui-là, dit à ce sujet saint Augustin, coopère chez les bons arbres à la production du fruit qui, à l'extérieur arrose et cultive par n'importe quel intermédiaire et par son action personnelle, aboutit à l'accroissement intérieur du fruit. » (De Grat., Christ., c. XIX).

Cela revient, en définitive, à la loi commune, par laquelle un Dieu très prévoyant, de même qu'il a décrété que les hommes devaient généralement être sauvés par le ministère d'autres hommes, a également décidé que ceux qu'il appelle à un degré supérieur de sainteté, devaient y être conduits par des hommes, « de sorte que, comme dit saint Jean Chrysostôme, nous soyons instruits par Dieu au moyen des hommes. (« Hom. I. inscr. altar. ») Un illustre exemple nous en est offert au début même de l'Eglise. Bien que Saul, « respirant la menace et le meurtre » (Act. Ap., IX, 1) eût entendu la voix du Christ lui-même et lui eût demandé à lui-même : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Il fut cependant envoyé à Damas chez Ananie. « Entre dans la vérité, et là, on te dira ce qu'il te faut faire. »

A ces motifs s'ajoute le fait que ceux qui tendent à la perfection, par cela même qu'ils entrent dans une voie où ne s'engagent pas la plupart des hommes, sont plus exposés à l'erreur que les autres, et en conséquence ont plus besoin d'un maître et d'un guide. Cette manière d'agir s'est toujours maintenue dans l'Eglise, et cette doctrine a été unanimement professée par tous ceux qui, dans le cours des siècles, ont excellé en sagesse ou en

sainteté. Ceux qui repousseraient une telle opinion ne sauraient assurément le faire sans témérité et sans péril.

Pendant, si l'on examine à fond ce sujet, tout guide extérieur étant supprimé il est difficile de voir vers quel but doit tendre, dans la pensée des novateurs, cette féconde inspiration du Saint-Esprit qu'ils exaltent à un tel point. Certainement, surtout lorsqu'il s'agit de la pratique des vertus, le secours du Saint-Esprit est tout à fait nécessaire. Mais les hommes qui se proclament partisans d'innovations vantent outre mesure les vertus naturelles, comme si elles répondaient davantage aux mœurs et aux besoins du siècle présent, et comme s'il valait mieux les posséder que les autres, parce qu'elles nous disposeraient plutôt à l'action et nous rendraient plus énergiques.

Il est difficile de comprendre que des hommes pénétrés de la sagesse chrétienne puissent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles, et leur attribuer une efficacité et une fécondité supérieures.

La nature, avec l'appui de la grâce, sera donc plus débile que si elle est abandonnée à ses propres forces ? Est-ce que les hommes très saints que l'Eglise honore et auxquels Elle rend un culte public se sont montrés faibles et insensés dans l'ordre naturel parce qu'ils excelaient dans les vertus chrétiennes ? D'ailleurs, quoiqu'il Nous soit parfois donné d'admirer des actes éclatants de vertu naturelle, combien ils sont peu nombreux parmi les hommes, ceux qui possèdent ces vertus « habituellement, » et en abondance ? Quel est celui qui n'est pas en proie à des passions, et très violentes ? Pour les dominer d'une façon constante, comme aussi pour se conformer toujours et parfaitement à la loi naturelle. l'homme a besoin d'être aidé par un secours divin. Et quand aux actes isolés auxquels Nous avons fait allu-

sion plus haut, souvent, si on les examine plus à fond, ils offrent l'apparence de la vertu plutôt qu'on n'y trouve la vertu elle-même.

Mais accordons cependant que celle-ci soit réelle ; si l'on ne veut pas « courir en vain » et oublier la félicité éternelle à laquelle la bonté de Dieu nous destine, les vertus naturelles ont-elles une utilité quelconque, sans la richesse et la force que leur donne la grâce ? Augustin a dit avec raison : « Les forces sont grandes et la course rapide mais le coureur s'agite en dehors de la route fixée. » (« In Ps. » XXXI, 4). De même en effet que la nature humaine, qui à cause de la faute commune était portée au vice et à la honte se trouve relevée, d'une nouvelle noblesse et fortifiée par le secours de la grâce, ainsi les vertus qui s'appuient non seulement sur la nature, mais aussi sur ce même secours de la grâce, deviennent des gages féconds et durables d'éternelle félicité ; elles sont plus efficaces et mieux enracinées.

A cette opinion sur les vertus naturelles et surnaturelles s'en rattache étroitement une autre, par laquelle toutes les vertus chrétiennes sont pour ainsi dire divisées en deux classes : en « passives, » comme l'on dit, et en « actives. » On ajoute que les premières convenaient mieux aux siècles passés et que les secondes sont plus conformes au temps actuel.

Ce qu'il faut penser de cette division des vertus est évident, car une vertu qui serait vraiment passive n'existe pas, ni ne peut exister. « Le mot vertu, dit saint Thomas, désigne une certaine perfection de la puissance ; mais la fin de la puissance est l'acte, et un acte de vertu n'est rien autre chose, qu'un bon emploi du libre arbitre » (Ia IIae, 1) ; fait avec l'appui de la grâce de Dieu, si c'est un acte de vertu surnaturelle.

Que les vertus chrétiennes soient adaptées les unes

à une époque, les autres à un autre temps, c'est ce que prétendra seulement celui qui oubliera les paroles de l'Apôtre : » Ceux que Dieu a connus par sa prescience ; Il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils. » (« Rom. » VII, 29). Le maître et le modèle de toute sainteté est le Christ ; il est nécessaire qu'à sa règle se conforment tous ceux qui désirent entrer au séjour des bienheureux.

Or le Christ ne change pas dans le cours de siècles, mais « Il est le même aujourd'hui qu'il était hier et qu'il sera dans tous les siècles. » (Herb., XIII, 8). C'est donc aux hommes de toutes les époques que s'adresse cette parole : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (Matth. XI, 20). Et c'est en tout temps que le Christ se montre à nous comme « s'étant fait obéissant jusqu'à la mort ». (Philip. II, 3). C'est en tout temps aussi que demeure vraie la parole de l'Apôtre : « Ceux qui sont disciples du Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences. » (Galat. V. 24). Plaise à Dieu qu'un bien plus grand nombre d'hommes cultivent maintenant ces vertus comme l'ont fait les saints des siècles passés. Ceux-ci, grâce à leur humilité, à leur obéissance, à leur frugalité, furent « puissants en œuvres et en paroles », et rendirent les plus grands services nonseulement à la religion mais encore à leur pays et à la société.

Ce mépris des vertus évangéliques, appelées à tort passives, devait avoir une conséquence naturelle : à savoir que le dédain de la vie religieuse se répandit peu à peu dans les âmes.

Et c'est là une opinion commune chez les partisans des opinions nouvelles, à en juger d'après certains avis qu'ils ont exprimés concernant les vœux que les ordres religieux prononcent. Ils disent en effet que ces engage-

ment sont tout à fait contraires au caractère de notre époque en tant qu'ils resserrent les limites de la liberté humaine ; qu'ils sont mieux faits pour les âmes faibles que pour les fortes, et que, loin de contribuer à la perfection chrétienne et au bien de l'humanité, ils nuisent plutôt à l'une et à l'autre et empêchent leurs progrès.

La fausseté de ces assertions ressort avec évidence de l'usage et de la doctrine de l'Eglise, qui a toujours approuvé hautement la vie religieuse. Et ce n'était pas sans raison, certes, car les hommes qui, appelés par Dieu, embrassent cette vie de leur plein gré, et qui, non contents de suivre les préceptes et de remplir les devoirs communs, entrent dans la voie des conseils évangéliques, ces hommes se montrent les soldats actifs et dévoués du Christ. Croirons-nous que c'est là le propre d'âmes débiles ? ou que c'est une mesure inutile ou nuisible à la perfection de la vie ? Ceux qui se lient ainsi par des vœux religieux sont si éloignés de perdre leur liberté qu'ils jouissent d'une liberté beaucoup plus complète et plus élevée, de celle « par laquelle le Christ nous a rendus libres. » (Galat., IV, 31).

Quant à ce que l'on ajoute, à savoir que la vie religieuse ne rend pas beaucoup ou même rend peu de services à l'Eglise, outre que cette assertion prouve l'hostilité envers les ordres religieux, elle ne sera certes approuvée par aucun de ceux qui ont lu les annales de l'Eglise.

Vos Etats-Unis eux-mêmes n'ont-ils pas dû les origines de leur foi et leur civilisation aux enfants de familles religieuses ? Vous avez résolu naguère d'élever une statue à l'un d'eux, ce qui est tout à votre éloge.

A notre époque même, quels services dévoués et féconds les ordres religieux, partout où ils se trouvent, rendent au catholicisme ! Combien nombreux sont-ils à

faire pénétrer l'Évangile sur de nouveaux rivages, à étendre les frontières de la civilisation, grâce aux plus grands efforts et au milieu des plus grands dangers ! Non moins que le clergé séculier, ils sont parmi le peuple chrétien les hérauts de la parole de Dieu, les guides et les maîtres de la jeunesse, et pour toute l'Église un exemple de sainteté.

Les mêmes éloges doivent être accordés à tous ceux qui mènent la vie active, et à ceux qui, épris de retraite se livrent à la prière et à la mortification. Quant aux services que ces derniers ont rendus et qu'ils rendent au genre humain, nul n'en doute assurément parmi les hommes qui n'ignorent pas combien « la prière assidue du juste » (Jac.V, 16) est puissante surtout lorsqu'elle est jointe à la mortification, pour apaiser et toucher la puissance de Dieu. Si quelques hommes donc préfèrent se réunir, sans se lier par aucun vœu, qu'ils le fassent. Ce ne sera pas un fait nouveau dans l'Église, ni une conduite blâmable. Qu'ils prennent garde cependant de ne pas vanter ce régime comme préférable à celui des ordres religieux. Au contraire, le genre humain étant plus enclin aux plaisirs qu'au bien, il faut en estimer davantage ceux qui, « ayant tout quitté, ont suivi le Christ. »

Enfin, pour ne pas nous étendre davantage, on affirme qu'il faut abandonner le chemin et la méthode suivis jusqu'alors par les catholiques pour ramener à la foi les dissidents, et que d'autres moyens doivent désormais être employés. Sur ce point, il nous suffit de rappeler, Notre cher fils, que la prudence interdit de renoncer à un système que recommandent son ancienneté et une longue expérience, et qui a été indiqué par les enseignements apostoliques eux-mêmes.

La parole de Dieu (Eccl., XVII, 4) Nous apprend que

tout homme a le devoir de travailler au salut de ses semblables, suivant sa condition. Les fidèles rempliront avec beaucoup de fruit cette obligation qui leur est imposée par Dieu s'ils ont des mœurs pures, s'ils s'adonnent aux œuvres de la charité chrétienne, s'ils adressent à Dieu lui-même des prières ardentes et assidues. Mais il faut que les membres du clergé, pour accomplir ce devoir, prêchent l'Évangile avec sagesse, accomplissent les cérémonies sacrées avec gravité et avec éclat, et surtout reproduisent en eux-mêmes ce mode d'enseignement que l'apôtre a fait connaître à Tite et à Timothée.

Si, par les diverses manières d'annoncer la parole de Dieu, on juge préférable celle qui consiste à prêcher les dissidents non dans les temples, mais dans quelque local privé et honnête, non en discutant, mais en conversant d'une façon amicale, c'est là un procédé qui ne soulève aucune critique, pourvu toutefois que l'autorité des évêques désigne pour ce ministère des prêtres dont ils auront éprouvé antérieurement la science et la vertu.

Nous pensons en effet qu'il existe parmi vous un très grand nombre d'hommes qui sont éloignés de la foi catholique par ignorance plutôt que par une volonté raisonnée ; il sera plus facile de les ramener à l'unique troupeau du Christ en leur proposant la vérité au cours d'un entretien amical et familial.

De ce que Nous avons dit, Notre très cher Fils, il ressort que Nous ne pouvons approuver ces opinions dont l'ensemble est désigné parfois sous le nom « d'américanisme. » Si par ce mot on veut entendre certaines qualités intellectuelles qui distinguent les peuples d'Amérique, ainsi que d'autres sont spéciales à d'autres nations ; de même si ce terme s'applique à la constitution de vos États, à vos lois et à vos mœurs, il n'y a pas de raison assurément pour que Nous jugions que ce nom doit être rejeté.

Mais s'il doit être employé non seulement pour désigner, mais encore pour rehausser les doctrines exposées ci-dessus, n'est-il pas hors de doute que nos vénérables frères les évêques d'Amérique avant tous autres le répudieront et le condamneront comme très injurieux pour eux-mêmes et pour leur nation toute entière ? Il donne à supposer, en effet, qu'il y aurait chez vous des hommes qui se représenteraient l'Eglise d'Amérique comme différente de l'Eglise universelle, et qui désireraient qu'elle fût ainsi.

L'Eglise est une, grâce à l'unité de sa doctrine comme à l'unité de son régime ; elle est catholique, et puisque Dieu a décidé qu'elle aurait pour centre et pour base la chaire du bienheureux Pierre, c'est avec raison qu'on l'appelle romaine. En effet, « où est Pierre, là aussi est l'Eglise. » (« S. Ambr. in Ps. » XI, 57). Ainsi, quiconque veut être regardé comme catholique, doit réellement mettre en pratique les paroles de saint Jérôme au Pontife Damase : « Ne suivant nul autre chef que le Christ, je suis en communion avec Votre Sainteté, c'est-à-dire avec la chaire de Pierre. Je sais en effet que sur cette pierre a été bâtie l'Eglise ; quiconque n'amasse pas avec nous dissipe. »

Ces instructions que Nous vous donnons, Notre cher Fils, par une lettre spéciale, suivant le devoir de Notre ministère, Nous prendrons soin qu'elles soient communiquées aux autres évêques des Etats-Unis. Nous donnons ainsi un nouveau témoignage de l'affection dont Nous entourons votre nation tout entière. De même que durant les siècles passés, elle a bien mérité de la religion, ainsi elle est appelée à lui rendre dans l'avenir des services plus grands encore et plus nombreux, avec l'heureux secours de Dieu.

Comme gage des grâces divines Nous accordons très-affectueusement la bénédiction apostolique à vous, au clergé et à tous les fidèles d'Amérique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 janvier 1899, de Notre Pontificat la vingt-unième année.

LÉON XIII, PAPE.

PENSEES SUR LA CROIX

O Cruz, ave, spes unica !

DE même que la croix matérielle se compose de deux pièces de bois, dont l'une est placée directement en travers de l'autre, ainsi, dans le vocabulaire chrétien, la croix spirituelle consiste dans deux volontés qui se contredisent : celle de Dieu, qui désire nous rendre heureux par le sacrifice, et la nôtre qui désire la jouissance.

1o La croix est un *étendard*, comme le chante l'Eglise ; quiconque refuse de s'enrôler à sa suite n'a point Jésus pour chef et pour roi ; c'est pour cette raison que l'image du Sauveur crucifié est portée à la tête du peuple fidèle dans les processions.

2o C'est la *colonne de feu et de nuée*, qui nous protège contre les ardeurs du jour, et nous éclaire pendant la nuit, comme autrefois les Hébreux en voyage vers la Terre promise.

3o C'est la *chaire*, d'où Jésus nous enseigne les trois vertus chrétiennes qui nous font aimer les trois branches de notre croix, savoir : la pauvreté, la souffrance, et le mépris.

40 C'est le *lit de repos* de Jésus, sur lequel nous trouvons auprès de lui la suavité, la paix de notre âme.

50 C'est le *chandelier*, sur lequel a été élevé le flambeau divin, Jésus, la lumière du monde, qui de là répand ses rayons sur nos âmes.

60 C'est le *phare*, dont la douce clarté guide les navigateurs égarés sur une mer orageuse.

70 C'est l'*autel*, où l'agneau de Dieu a été immolé comme notre victime, et où, nous aussi, nous devons vivre et mourir en esprit de sacrifice.

80 C'est le *pont*, étroit mais parfaitement sûr, par lequel il nous faut franchir l'abîme qui sépare la terre du ciel.

90 C'est le *marteau*, le *ciseau*, dont le sage architecte se sert pour sculpter avec un soin délicat et par des coups réitérés les plus belles pierres destinées à orner le temple de Dieu dans le ciel ; tandis que quelques coups suffisent pour dégrossir les pierres ordinaires et les mettre en état d'être placées dans les murailles.

100 C'est la *férule*, avec laquelle le bon maître corrige ses disciples, quand ils commencent à se négliger dans l'étude et la pratique de ses divines leçons.

110 C'est l'*aiguillon*, avec lequel Jésus réveille et fait avancer les âmes qui commencent à se ralentir dans le chemin de la perfection.

120 C'est la *lancette*, avec laquelle le miséricordieux médecin guérit les enflures et les abcès que les passions et le péché produisent dans notre âme.

130 C'est la *bêche*, la *charrue*, avec laquelle l'agriculteur divin brise la terre dure et inculte de notre cœur, pour la rendre capable de recevoir les semences de la grâce, et pour en faire un champ fertile, un jardin de délices.

140 C'est un *arbre*, qui paraît sec, mais qui, pour ceux

qui l'embrassent avec amour, suinte un baume délicieux ; qui paraît stérile, mais qui, pour ceux qui ont le courage d'y monter, est surchargé de fruits savoureux ; — aussi les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les âmes pures ou vraiment pénitentes, y font leur nid, et y trouvent nourriture et repos.

150 C'est le *bâton*, qui soutient l'âme languissante pendant le voyage du temps à l'éternité.

160 C'est l'*appui*, auquel le jardinier céleste attache par des liens étroits une plante précieuse, pour l'empêcher de ramper dans la poussière et dans la boue.

170 C'est la *clef*, qui ouvre infailliblement tous les trésors de la grâce et la porte du paradis.

180 C'est le *bijou* le plus riche et le plus précieux, dont il puisse orner en ce monde les âmes qui lui sont chères.

190 C'est le *sceau*, qui discerne les œuvres agréables à Dieu de celles qui lui déplaisent ou lui sont indifférentes ; — l'*empreinte de la bonne monnaie spirituelle*, c'est-à-dire des œuvres qui seront admises dans les trésors du Père Céleste, et en échange desquelles il nous donnera la gloire du ciel.

200 C'est la *marque*, par laquelle le bon pasteur discerne ses fidèles brebis de celles qui sont sous l'empire de Satan.

210 C'est la *lance*, l'*épée*, avec laquelle Jésus a transpercé le dragon infernal, et qu'il met entre les mains de ses soldats, dont le plus petit et le plus faible est assuré, moyennant sa fidélité à la grâce, d'un glorieux triomphe.

220 C'est le *bouclier*, qui, attaché à notre bras par les liens de la foi et de l'amour, et soulevé au moment de la tentation, nous protège contre les traits enflammés de l'esprit de ténèbres.

230 C'est le *vaisseau*, dont Jésus est le pilote, et où,

comme Noé dans l'Arche, nous sommes préservés du déluge qui engloutit les mondains, — ou bien, l'*aviron*, au moyen duquel nous dirigeons vers le rivage de la patrie la nacelle de notre cœur ; — ou bien, l'*ancree*, qui empêche cette nacelle fragile d'être entraînée par les courants et l'ouragan contre les écueils ; — ou bien le *mât*, sur lequel nous déployons les voiles de nos saints désirs.

240 C'est le *sceptre*, insigne de la royauté de Jésus, dont il honore ici-bas les âmes qu'il appelle à régner avec lui dans le ciel.

250 C'est le *signe* glorieux, qui brillera dans les airs au jour du jugement dernier, et autour duquel se presseront les élus.

260 Ce sera, pendant l'éternité, le *trophée* des victoires de Jésus et de ses membres.

O crux, ave, spes unica !

LA SAINT THOMAS D'AQUIN

- Allocution de M. l'abbé S. Corbeil

Aux élèves du petit séminaire de Sainte-Thérèse

Hanc (sapientiam) amavi et exquisivi
a juventute mea.

(SAP. VII, 2).

VOUS nous avez faits pour vous, écrit saint Augustin, vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet et gémissant jusqu'à ce qu'il se repose en vous. Cette parole émue exprime un besoin essentiel de la nature humaine. L'homme veut

Dieu, comme il veut les lumières de la raison et les bienfaits de la société. L'homme est un être *religieux* aussi naturellement qu'il est un être *raisonnable* et un être *sociable*. Dieu l'a ainsi établi : en faisant le cœur de l'homme, Dieu l'a incliné vers l'honneur de la droite raison, vers ses frères réunis en société mais surtout Dieu l'a penché vers soi-même. Ces penchants sont enracinés au plus intime de sa nature et l'homme qui les contrarie souffre et gémit. Au contraire si l'homme, docile au vœu de la nature divinement instituée, s'inspire dans ses actions de ce triple instinct généreux et inné, sa féconde vie s'honore et se couronne d'une riche floraison de vertus — joie et embellissement de la patrie terrestre et de la céleste.

Cependant pour mettre dans le monde des âmes la beauté de la variété, Dieu donne aux cœurs humains, par sa grâce, des impulsions diverses. C'est pourquoi la sainteté éclate sur terre avec d'infinis caractères : autre est la sainteté des apôtres ; autre, celle des martyrs ; autre est la justice des pontifes ; autre, celle des vierges.

Aujourd'hui, pour nous édifier, étudions dans saint Thomas d'Aquin l'évolution, le progrès du penchant religieux. La divine attraction fut en effet le caractère et la gloire de cette sainte vie.

LA VOCATION. — Dès la première enfance de Thomas, l'attraction de Dieu sur ce prédestiné fut manifeste et victorieuse. Sa divine vie fut merveilleusement précoce. Dieu, ce nous semble, épiait le réveil de l'âme élue pour se présenter à ses regards, pour la captiver et la remplir tout entière. L'enfant subit la séduction sacrée. Dieu fut son *premier amour* et sa *première étude*. En effet à peine délivré des langes du berceau, à l'âge où les pas s'affermissent, où les lèvres disent de naïves paroles, où

le cœur s'ouvre aux candides affections, Thomas fréquentait avec complaisance la chapelle du manoir paternel. Aussitôt qu'il en eut connu le chemin et le mystère d'amour, enfermé au tabernacle, il se plut à y demeurer solitaire et balbutiant les vœux ingénus de sa dilection.

De même Thomas donna à son Créateur les prémices de son esprit. Selon le témoignage des historiens, Dieu, dès les premières années d'étude, fut l'objet préoccupant de préférence la raison de l'enfant d'Aquin. Cette divine étude, cette curiosité, comment dirais-je, *théologique* le domina, l'absorba. L'histoire nous le représente à huit ou dix ans, au monastère du mont Cassin, allant à ses maîtres et précepteurs, les pressant toujours de la même étonnante question : « Dites-moi, donc, Père, oh ! dites-moi ce qu'est Dieu ? » On le voit, l'enfant prédestiné tout entier est attiré à Dieu et son cœur par l'amour et son intelligence par la contemplation. L'Ange de l'école est né et déjà se déclare.

Mes chers amis, il n'est personne parmi vous qui n'ait éprouvé dès son enfance la céleste attraction : *Nec est qui se abscondat a calore ejus*. Ps. 18.

Pour chacun de vous il fut un âge, le plus doré de votre vie et le premier où l'homme spirituel, créé en vous par l'efficacité du saint baptême, sollicité, fortifié par la piété de votre mère, se levait en vous, vous le sentiez suavement, et s'élançait vers le ciel, vers Jésus et Marie, vers Dieu. O jours bénis où nous prions sur les genoux maternels ! O jour délicieux de la première communion, oublierons-nous jamais vos allégresses sacrées et vos divins élans ! Alors, chers amis, vos âmes allaient au Père éternel pour aimer et se reposer satisfaites tout comme le papillon vole à la fleur épanouie pour s'enivrer de parfums, comme l'agneau court au

pré reverdi pour savourer l'herbe fraîche, comme l'aiglon monte à l'azur pour boire à pleines prunelle l'éclatante lumière.

Mes amis, ce noble essor et cette angélique ardeur se sont-ils longtemps soutenus ? Hélas ! pour plusieurs d'entre vous peut-être, il vint un temps malheureux où le monde se découvrit à leurs regards avec des charmes faux mais vainqueurs ; où la chair eut ce tressaillement étrange qui confond et précipite. La volonté fléchit sous l'opprobre des sens. L'impulsion divine alors et depuis se trouva lamentablement affaiblie.

Il n'en fut pas ainsi chez Thomas d'Aquin. Il sauva de ce funeste naufrage sa pensée et son cœur en fuyant le monde puis en mortifiant sévèrement sa chair. La lutte fut terrible. Toute sa famille conjura avec l'enfer, la chair et le monde, pour briser son âme résolue. La lutte fut terrible ; elle dura deux ans. Je n'ai ni le temps, ni l'intention de vous en rappeler les héroïques efforts ; qu'il suffise de vous en redire l'admirable fin. La lutte se termina par une victoire qui glorifia le Dieu des vierges et assura à l'enfant de seize ans un rare bonheur. Deux anges vinrent le lui apprendre. Au nom de Dieu ils lui déclarèrent qu'il serait désormais soldat de la phalange des immaculés. Puis lui ceignant les reins d'un cordon miraculeux : « Nous venons à toi de la part de Dieu, dirent-ils, te conférer le don de la virginité perpétuelle. »

LA CONTEMPLATION. — Mes chers amis, efficacement sollicitée de Dieu, comme je vous l'ai fait remarquer, parfaitement dégagée de la servitude et des périls de la chair, l'âme de Thomas entra avec une religieuse curiosité dans la contemplation divine. Il hâta son progrès en embrassant fortement l'étude et la prière. Elles sont

l'une et l'autre, de par la volonté de Dieu, les sources principales de nos illuminations. L'étude, ce laborieux face-à-face avec la vérité créée, nous découvre de brillantes clartés. Et dans la prière, ce face-à-face, légèrement voilé chez les saints par une chair immaculée, avec la Vérité incréée, dans la prière, dis-je, Dieu fait à l'âme de suaves révélations. C'est dans la prière surtout que Dieu épanche sur l'esprit humain purifié, selon la poétique expression du prophète sa rosée de lumière, *ros lucis ros tuus* (Is. 26).

Un mot célèbre nous révèle combien les études de saint Thomas furent laborieuses. Ses confrères l'avaient surnommé le *bœuf muet*. La métaphore était heureuse. Tout absorbé par les splendides apparitions de vérité que le docte Albert le Grand suscitait en son esprit, Thomas oubliait de se mêler aux jeux de ses condisciples et à la dissipation de leurs entretiens. Combien sa prière fut soutenue et révélatrice, saint Thomas l'avouait candidement à son ami et émule saint Bonaventure. « Dites donc, frère Thomas, interrogeait le séraphique franciscain, quel est le livre où vous puisez toutes les belles choses que le monde admire dans vos ouvrages. » Saint Thomas portant la main vers le crucifix placé sur sa table d'étude répondait à son illustre interlocuteur : « Voici mon livre. »

Quand Thomas d'Aquin eut beaucoup médité et beaucoup prié ; quand « la sainteté eut ouvert les portes de ce ciel qui est Dieu même, devant les pas de son génie studieux » ; quand Thomas eut compris autant que peut comprendre une âme captive encore et voyageuse sur terre, Thomas prit la plume — (il avait quarante ans) — puis... Mes amis qu'attendez-vous ? quelles paroles de resplendissantes vérités tracera cette plume qu'anime non plus un homme mais un ange incarné, l'Ange de

l'École ! Je ne ferai pas un vain effort pour égaler mon langage aux choses ; je dirai tout d'un mot : dans sa *Somme Théologique* Thomas écrivit *divinement* sur les mystères de la divinité. J'ai dit : *divinement* ; je l'ai fait avec autorité ; c'est le témoignage des pontifes Jean XXII et Urbain V : *Non absque speciali Dei infusione perfecit.* — *Cœlestis irrigui gratia influente* ; c'est le témoignage de Notre-Seigneur : *Bene scripsisti de me, Thoma !* Thomas, lui disait il un jour, vous avez bien écrit de moi.

Mes chers amis, la grâce ni le génie, sans doute, ne nous élèveront aussi haut dans la contemplation de la Vérité. Cependant la science et la doctrine sont communiquées libéralement par Dieu à tout étudiant de bonne volonté. La Sagesse incréée qui illumine tout homme venant en ce monde est ici présente au tabernacle et que veut-elle ? — descendre et habiter au tabernacle vivant de nos cœurs. Si elle vient à vous, elle apportera avec elle des richesses : votre intelligence s'affinera et s'enrichira de clartés infinies et votre cœur s'ennoblira de mâles vertus, *Labores hujus magnis habent virtutes.* (Sap. 9.)

Venez vous-mêmes à la Sagesse. Thomas vous marque par ses exemples les sentiers qui conduisent à sa glorieuse demeure : la pureté de la chair, la piété du cœur, l'application de l'esprit. Entrez, entrez, je vous prie, dans ces voies illuminatrices de la chasteté, de la prière et de l'étude. Sans doute votre âme n'y obtiendra pas la plénitude du bonheur. Vous soupirez toujours avec saint Thomas lui-même, aspirant après le céleste face-à-face :

Jesu quem velatum nunc aspicio,
 Oro fiat illud quod tam sitio,
 Ut, te revelata cerneus facie,
 Visu sim beatus tuæ gloriæ.

Cependant vous sentirez délicieusement votre âme possédée d'innénarrables jubilations. Ah ! si vous connaissiez ces joies austères et sacrées vous comprendriez que les ignobles voluptés de la chair et les plaisirs troublants du monde ne sont pas des bonheurs mais des maux véritables.

Je prie Dieu qu'il nous regarde en pitié et que par l'intercession de saint Thomas d'Aquin, notre patron, Il nous dispense largement les dons de science, d'intelligence et de sagesse. Si mon vœu est agréé du Ciel, nous serons les courageux amis de la Vérité Eternelle ici-bas et là-haut ses bienheureux voyants. Amen.

Correspondance

LE REFUS DES SACREMENTS

NOUS avons reçu la lettre suivante, et nous la publions d'autant plus volontiers que, venant d'un théologien éminent, elle répond, en ce qui concerne le cas en question, à notre propre sentiment. Nous ferons suivre cette lettre de quelques mots d'explication sur le rôle de la *Revue*.

8 mars 1899.

J'avais lu avec surprise dans l'excellente *Revue L'Ami du Clergé* (No du 26 janvier 1899) la réponse donnée par un de ses collaborateurs à une question importante concernant le REFUS DES SACREMENTS ; aussi j'ai regretté de la trouver reproduite dans la chère *Revue ecclésiastique*, de Valleyfield, (15 février, p. 125), sous la rubrique : *Décrets et décisions*, qui lui donne en apparence une autorité officielle. Cette réponse est tout au moins obscure ou incomplète ; et l'on peut craindre qu'elle ne soit comprise par quelques-uns dans un sens préjudiciable à plusieurs âmes : voici quelques

observations que je prends la liberté de vous faire parvenir.

Avant de commenter le texte, il sera bon de le reproduire intégralement :

REFUS DES SACREMENTS

« Q. --Un malade refuse *privatim* le ministère du prêtre, et à plusieurs reprises. Quand ce malade aura perdu l'usage de ses sens, le prêtre pourra-t-il et devra-t-il revenir pour lui donner l'absolution sous condition, l'Extrême-Onction et l'indulgence plénière *in articulo mortis* ?

R. — Évidemment non. Il n'en a pas le droit à l'égard du moribond qui, ayant l'usage de sa raison a refusé obstinément son ministère. Il n'en a pas le droit à l'égard des sacrements qu'il ne doit pas profaner, l'obstination du mourant à les refuser est la preuve certaine de son indisposition. Dès lors il devrait répondre qu'il lui a donné tout ce qu'il pouvait, et que le malade n'ayant plus de connaissance, il ne peut rien faire de plus. »
(*Ami du clergé.*)

Le cas renferme deux parties, qu'il faut examiner l'une après l'autre :

1o Le prêtre peut-il, doit-il, revenir, pendant l'intervalle plus ou moins long, qui s'écoulera entre sa dernière visite infructueuse et la mort du malade ?

2o Dans cette visite, peut-il, doit-il donner l'absolution sous condition, etc. ?

A la première demande, je réponds *oui*, à moins d'impossibilité. — N'y a-t-il pas une extrême probabilité que le malade aura des moments lucides ? que pendant ces instants de salut, il concevra une crainte salutaire de l'enfer qu'il voit de si près, et parviendra à une attrition sincère ? que s'il ne peut parler, il manifestera ses sentiments par des signes ou des sons inarticulés, que peut-être les assistants ne comprennent pas, mais dont le sens deviendra clair en présence du prêtre ? -- Et, même en supposant qu'il soit encore alors dans son obstination, n'y a-t-il pas lieu d'espérer que les exhortations

du prêtre seront plus efficaces sur le seuil de l'éternité ? — Cette nouvelle visite s'impose donc à quiconque connaît par expérience les ineffables miséricordes à l'égard des mourants. — L'invitation à la famille n'est pas nécessaire pour cela, bien qu'elle mérite d'être prise en considération ; et ce serait lui causer gratuitement une profonde affliction, que d'opposer à l'expression de son pieux désir la réponse si dure pour le fond et pour la forme, qui est suggérée par l'auteur de l'article.

IIo Pendant cette visite ou une autre subséquente, le prêtre peut-il, doit-il donner les derniers sacrements sous condition ? — Selon les circonstances, il accomplira son miséricordieux ministère d'après les règles de la théologie, c'est-à-dire à moins qu'il n'en soit empêché par la certitude de profaner les sacrements.

LECTOR.

NOTE DE LA " REVUE "

Sous la rubrique commune et générale : DÉCRETS ET SOLUTIONS, nous donnons, souvent en réponse à des questions qui nous sont posées, beaucoup de choses d'un intérêt pratique pour le ministère, que ces choses aient trait à la théologie, à la liturgie ou au droit canon.

Nous avons distingué entre *décrets* et *solutions*. Les premiers émanent du Saint-Siège ou des conciles, et du moment qu'ils arrivent d'une manière authentique à notre connaissance, nous devons les accepter et nous y soumettre, cela va de soi.

Les *solutions* (et non décisions) se rapportent ordinairement à des cas de conscience qui, n'ayant jamais été d'une manière précise et distincte, (in concreto) l'objet d'une déclaration formelle de l'Église, se traitent et se résolvent par l'interprétation des règles générales ; si tous les auteurs s'accordent, ou à peu près, l'on a pour conclusion une *décision* ; elle vaut par l'autorité générale ; et ceci est facile à voir et à vérifier.

D'autres questions au contraire, divisent les auteurs en plusieurs camps, chacun apportant à l'appui de son opinion les raisons qu'il juge convaincantes, et donnant sa *solution*. Il en est des revues comme des auteurs ordinaires. Dans les choses libres elles ont le droit d'avoir leur opinion à elle, et du moment qu'elles ne citent à son appui aucun texte, elles ne donnent que leur propre pensée, qui reste discutable et invite la contradiction.

Donc, en citant l'*Ami du Clergé*, sur un cas épineux et d'occurrence fréquente, nous avons fait connaître son opinion, maintenant combattue dans la lettre ci-dessus.

De même, en d'autres circonstances, c'est notre opinion que nous avons donnée, laissant au lecteur toute liberté de l'admettre telle quelle, ou de la rejeter sur de meilleurs arguments.

Par exemple, nous avons dit, sans citer aucun texte, qu'à la messe chantée, le célébrant doit attendre que les chantes aient répondu *sed libera nos a malo*, après quoi il dit *Amen*, et poursuit. Nous savons qu'il y a sur ce point divergence d'opinion. Mais la controverse ne pouvant couvrir les messes chantées par un prêtre sans ministres, n'intéresse guère nos paroisses en général ; d'ailleurs le *Missel noté*, donne noté, le *libera nos a malo*, après quoi le prêtre dit *Amen*. Enfin nous savons que Mgr Fabre, de pieuse mémoire, liturgiste d'une compétence reconnue même à Rome, insistait beaucoup sur ce point, et tenait à ce qu'il fût strictement observé.

Nous prions donc le lecteur de distinguer par lui-même, à l'avenir, entre les *décrets* ou actes du Saint-Siège ; le sentiment général des auteurs, théologiens, liturgistes ou canonistes, et l'opinion particulière d'un auteur ou d'une *Revue*.

SANTE DU PAPE

LES agences signalaient dès mardi que Léon XIII avait été contraint de s'aliter. Voici la dépêche reçue par la *Croix* mercredi.

Rome, 1er mars, 1 h. 5.

Le Pape, souffrant d'une fièvre légère, a été opéré ce matin, à 10 heures, par Lapponi et Mazzoni, d'une tumeur ancienne près de la hanche gauche, opération qui a parfaitement réussi malgré de vives douleurs et sans emploi du chloroforme.

L'état du Pape était satisfaisant après l'opération, néanmoins la réception des cardinaux de demain est supprimée, et Sa Sainteté n'assistera pas à la fête de l'anniversaire du Couronnement (le 3).

Les médecins sont très contents de la marche et de l'issue très heureuse de l'opération.

Autre dépêche

Rome, 1er mars, 1 h. $\frac{1}{2}$.

Le Pape fut d'abord indisposé le lundi soir. Le mardi matin, il se trouvait mieux ; mais il se remit au lit dans la soirée avec une fièvre de 39 degrés et une forte douleur.

Le Dr Lapponi, médecin du Pape, appela en consultation le Dr Mazzoni, qui jugea l'opération indispensable. Elle a été faite ce matin à 10 $\frac{1}{2}$ heures. Le Pape avait une fièvre légère de 37 degrés et demi.

L'opération a très bien réussi, mais le docteur demande quatre jours pour se prononcer.

Pendant l'opération, Mgr Angeli, secrétaire intime du Pape, a célébré la messe.

Détails sur l'opération

Les docteurs Mazzoni et Lapponi tombèrent d'accord sur la nécessité qu'il y avait à extirper un kyste héma-

tique qui, depuis trente ans, s'était formé sur le flanc gauche et dont l'inflammation causait de la fièvre.

Seuls, le docteur Mazzoni avec un aide qui portait les instruments, le docteur Lapponi et Pio Cintra, valet de chambre de Léon XIII, ont pris part à l'opération.

A 9½ heures, le Pape fut transporté sur un lit de sanglier couvert d'un drap vert avec des draps de lit devant la fenêtre.

Le Pape dit en souriant : « A mon âge vous voulez me faire de ces plaisanteries ! » Puis, résigné, il s'étendit sur le flanc droit.

Le Pape montra beaucoup de courage, les médecins renoncèrent à le chloroformiser ; ils employèrent un liquide anesthésique, composé de cocaïne, de chlorure de sodium et de morphine.

La grosseur du kyste exigea une incision très longue ; le docteur Mazzoni la pratiqua avec une grande rapidité. Le Pape poussa quelques gémissements, mais sans crier.

Toute l'opération ne dura que douze minutes.

Reporté sur son lit et après le premier étourdissement, causé par l'opération et la perte de sang, Léon XIII montra un esprit serein et voulut voir la masse kysteuse extirpée par les chirurgiens, et il dit au docteur Mazzoni : « Vous avez eu un joli courage d'opérer un homme de mon âge. »

La fièvre a disparu comme par enchantement, ce qui a confirmé le diagnostic des médecins.

Le docteur Lapponi a déclaré qu'il reconnaissait maintenant que l'opération faite entraînait de grands risques étant donnée la très faible vitalité du Pape.

L'émotion dans le monde

Tous les souverains et chefs d'Etat ont envoyé aussitôt par télégramme l'expression de leur sympathie et exprimé l'espoir d'une prompte guérison.

Le monde entier attend avec anxiété l'issue de cette maladie et fait des vœux ardents pour le rétablissement de la santé de Léon XIII.

Dès le premier jour, 28,000 télégrammes arrivèrent au Vatican ; le flot de dépêches continue à y affluer, prouvant ainsi l'immense affection que Léon XIII a su inspirer à tous, et la grande place que le vicaire de Jésus-Christ occupe dans le monde.

Nous n'avons pas à dissimuler la gravité de la situation, étant donné le grand âge du Pape, qui entre demain dans sa 90^{me} année. Nous savons que nos lecteurs redoubleront de prières pour le prompt rétablissement d'une santé si précieuse à l'Eglise. Nous leur proposons de commencer une neuvaine de supplications et de susciter des communions.

Sans doute, les médecins n'estiment pas qu'il y ait danger en ce moment ; néanmoins, quand le Père souffre, les enfants ont le devoir de s'alarmer et de beaucoup prier.

(La Croix de Paris).

LA FORME DU LIVRE ANTIQUE

Saint Luc, IV, 17

 *T traditus est illi liber Isaiae Prophetae, et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat Et cum plicuisset librum, reddidit ministro.....*

QUESTION. Comment était fait ce livre ?

RÉPONSE. Les livres des Hébreux ne ressemblaient aucunement aux nôtres ; ce n'étaient pas des feuilles séparées, groupées ensemble par cahiers, puis brochées ou reliées sous une forme quadrangulaire.

C'était une série plus ou moins longue de feuilles de papyrus ou de parchemin, fixées les unes à la suite des autres, et roulées autour d'un bâtonnet arrondi appelé

ombilic, fait de cèdre, de buis, d'os ou d'ivoire, et terminé à chaque bout par un bouton.

L'aspect du livre fermé était celui d'un cylindre. C'est ce qu'exprime le mot *volumen*, de *volvere*, rouler : pour l'ouvrir il fallait dérouler les feuilles, *revolvere* ; ce que fit Notre-Seigneur comme il est dit dans le texte ci-dessus.

Le volume fermé, ou plutôt *roulé*, était fixé sur son axe au moyen de deux courroies terminant l'extrémité de la feuille ; et le tout était placé dans un fourreau portant le titre de l'ouvrage.

Il est parlé souvent, dans l'Ancien Testament, de ces *volumes* ; la plus ancienne mention en est faite au livre XXIV, de l'Exode : *Assumensque volumen foederis, legit, audiente populo.*

L'usage des livres proprement dits s'est introduit de bonne heure dans l'Eglise, pour la transcription des Evangiles servant à la liturgie. On retint néanmoins quelque temps encore celui des *volumes*, pour les prières et les rituels de certaines fonctions ecclésiastiques.

Il y a des *volumes* de cette nature, à Rome, à la bibliothèque Vaticane et à la bibliothèque Baberini.

OBITUAIRE

A Perpignan. (France), le 18 février, Mgr NOEL-MATHIEU-VICTOR-MARIE GAUSSAIL, évêque de cette ville, décédé subitement à l'âge de 74 ans.

Aux Etats-Unis. — Mgr VERTIN, évêque de Marquette.

A Saint-Damase, (Saint-Hyacinthe), M. l'abbé GEORGES-STANISLAS DEROME, ancien curé, décédé.

(*Société d'une messe*)

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Le Saint-Père a été pleinement satisfait des travaux de restauration que l'architecte M. le commandeur Azzurri vient de terminer dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Il s'agissait, avec les fonds alloués à cet effet par le Saint-Père lui-même et par le Chapitre de la basilique, de réparer les dommages que le temps et les infiltrations de l'humidité avaient causés à la charpente de la grande nef. Ce n'était pas œuvre facile, puisqu'il fallait l'accomplir sans altérer les desseins du célèbre Sangallo, sans toucher aux riches décorations du plafond où brille le premier or envoyé d'Amérique par Christophe Colomb. M. le commandeur Azzurri a dû, pour s'en acquitter, s'abstenir d'encombrants échafaudages, qui eussent obligé d'interrompre le service divin à l'intérieur de la basilique.

C'est par un travail en quelque sorte invisible, opéré du côté de la toiture, qu'il a fait renouveler quarante-deux grosses poutres, assurant ainsi la solidité de tout l'édifice. L'architecte n'a pas eu moins de scrupule que d'habileté, car la dépense effective est restée inférieure au devis, chose rare aujourd'hui dans l'histoire de l'édilité à Rome.

Cette œuvre fournira le digne sujet de la médaille annuelle du pontificat, qu'il est d'usage de frapper pour la fête de saint Pierre.

Angleterre. — On fait de grands préparatifs pour célébrer avec pompes les noces d'argent épiscopales de Mgr Bagnall, évêque de Nottingham, qui auront lieu le 12 novembre prochain.

BIBLIOGRAPHIE

L'EUCCHARISTIE *d'après les prédicateurs contemporains*, avec préface et traits historiques, par M. l'abbé PLUOT, directeur de l'Enseignement catholique. 1 vol. in-8o. Prix franco : 4 fr. (Ancienne maison Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Dans les trente sermons que contient ce volume, nous entendons les maîtres de la chaire contemporaine. Ils sont disposés de manière à nous présenter sous tous ses aspects le dogme de l'Eucharistie. On peut dire que pas un point de vue n'a été omis. Par conséquent, l'orateur sacré qui voudra parler de l'adorable mystère de nos autels n'a qu'à ouvrir le beau livre de M. Pluot, véritable *petite somme eucharistique*, pour y trouver les développements, les aperçus, les applications que comporte le Sacrement d'amour. On a quelquefois reproché aux prédicateurs de nos adorations perpétuelles de tomber dans de facheuses redites. Le livre de M. Pluot, orateur lui-même à ses heures, n'eût-il d'autre avantage que de remédier à ce défaut, que nous lui saurions encore gré de nous l'offrir. Avec des modèles du genre, nous avons toute la doctrine eucharistique. Les traits historiques sont les traits classiques qu'il a pris soin de réunir et qui viennent ajouter au mérite de son livre.

Mgr LE MONNIER.

AU DELA DU TOMBEAU, par le R. P. HAMON, S. J. 1 vol. in-12 de VIII-327 p. Prix : 3 fr. (Ancienne librairie Ch. Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Consoler les pauvres et les déshérités d'ici-bas par l'espérance et la certitude des biens futurs, telle est la raison d'être de ce livre. S'inspirant du dogme fondamental de la Résurrection, l'auteur nous montre jusque dans la mort, objet de nos légitimes appréhensions, avec le triomphe de notre âme, la glorification même de notre corps resplendissant d'impassibilité, d'agilité, de subtilité et de clarté.

La seconde partie nous initie au bonheur du Ciel, bonheur que toute âme droite soupçonne en présence des désenchantements nécessaires et semés à dessein par Dieu sur la route de l'exil ; bonheur entrevu par les saints dans ces extases où ils

sont comme ravis à eux-mêmes et élevés momentanément à la contemplation des réalités de l'au-delà. Nous avons peine à comprendre les délices que Dieu nous réserve, parce que la vie des sens nous absorbe.

Enfin voici pour couronner l'œuvre, l'analyse des joies du ciel, le sens de la vue, le sens de l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher recevront alors une entière et pleine satisfaction, qui laisse loin derrière elle le contentement passager d'ici-bas. Dieu nous donne celui-ci comme un avant-goût, comme un stimulant, comme une révélation anticipée de ce qu'il nous destine et que nous ne possédons pas encore. Quelles joies ineffables, quelles fêtes pour le cœur de retrouver là-haut la famille détruite ici-bas et de constater que les séparations du temps n'étaient pas un adieu définitif et sans retour ! Ici le P. Hamon se retrouve en communauté d'idées et de sentiments avec Mgr Méric dont nous avons tous lu et médité le beau livre : *Les élus se reconnaîtront au ciel.*

Le P. Hamon, en écrivant son livre, s'est rappelé cette parole de Notre-Seigneur à Sainte-Thérèse : « Ma fille, rapporte aux hommes ce que tu as vu, dis-leur ce qu'ils perdent en perdant le ciel. »
Mgr LE MONNIER.

Actes épiscopaux

SHERBROOKE. — 22 février. — Circulaire de Mgr l'évêque au clergé ; donnant le rapport des œuvres diocésaines et l'itinéraire de la prochaine visite pastorale. Celle-ci commencera le 15 avril pour se terminer le 2 juillet.

SAINT-HYACINTHE. — 22 février. — Circulaire de Mgr l'évêque au clergé, annonçant la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Union Saint-Joseph en cette même ville ; il recommande fortement cette société catholique de bienfaisance. Depuis huit ans surtout, elle a fait des progrès merveilleux. « A l'heure actuelle elle existe en 25 paroisses à titre de succursale ; en 9 autres paroisses, elle a des bureaux de perception qui seront bientôt, il faut l'espérer, autant de succursales nouvelles ; elle compte 2582 membres ; et dans le court intervalle de janvier 1890 à la fin de décembre 1898, elle a distribué \$105,630.79 à ses malades ou aux familles de ses défunts.

QUÉBEC. — Compte-rendu des œuvres diocésaines pour 1898. Liste des arrondissements, au nombre de 41, pour les conférences ecclésiastiques. Itinéraire de la prochaine visite

pastorale qui commencera le 6 mai et se terminera le 31 juillet.

MONTREAL. — 10 février. — Lettre de Mgr l'archevêque aux supérieurs des collèges de son diocèse, leur recommandant de favoriser l'École Polytechnique de Montréal.

Revue

LA RÉFORME SOCIALE. — Bulletin de la société d'économie sociale et des unions de la paix sociale, fondées par P. F. LePlay. (bi-mensuel).

Sommaire du No du 15 février 1899.

I. Les Slaves de l'Adriatique et leur évolution sociale.

M. Anatole Leroy Beaulieu.

II. La petite bourgeoisie d'après une enquête officielle à Gana.

Oscar Pyfferoen.

III. Essai de recensement des fonctionnaires et des pensionnaires de l'Etat.....

IV. Un précurseur de la couronne en 179. Louis Rivière.

V. Nécrologie : M. le comte de Chambum. M. A. Délaire.

VI. Chronique du mouvement social. Georges Blonvel.

VII. Bibliographie.

THE CATHOLIC WORLD MAGAZINE, March 1899 ;

Contents :

English administrators and the Ceded Possessions.

Rev. Geo. McDermot, C. S. P.

In the Shadow of the Cross. (Poem) Illustrated.

Sinielemen. Illustrated.

Anna D. Rosecrans.

Mauria-na-Scoob.

P. G. Smyth.

« I am the Way, the Truth, and the Light. » (Poem).

Catholic Prelates and American Diplomats. M. F. Sullivan.

Famous Fountains of Palestine. Illustrated. Mary F. Nixon.

The Withness of Protestantism to Catholic Truth. Corrance.

Aunt Betsey, Conjurer.

Rita Parker.

Character Studies in New-York's Foreign Quarters. Illustrat.

The Church in Cuba.

E. S. Houston.

The Crucified. (Poem). Illustrated.

Regina Armstrong.

Bermuda. Illustrated.

A Century of Civilisation in France.

Rev. P. Farrelly.

Price, 25 cents ; \$3.00 per year.

The Office of the Catholic Word, New-York,

P. O. Box 2, Station G.